

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

ACTIONS 25-26

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

RETROUVEZ-NOUS SUR     ET NOTRE SITE INTERNET
ESTUAIREDELASEINE.FR

SOMMAIRE

3

PÔLE
POSITION

6

PÔLE
PLUS

8

LE PÔLE
A 10 ANS !

12

PÔLE DE
CROISSANCES

16

PÔLE
D'ATTRACTIONS

22

PÔLE DE
SOLIDARITÉS

26

PÔLE
D'ÉCHANGES

30

LE
FONCTIONNEMENT
DU PÔLE

31

FINANCES
ET BUDGET

PÔLE POSITION

9 intercommunalités unies
pour le développement
et le rayonnement de
l'estuaire de la Seine

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

**NOTRE OBJECTIF EST
D'ENGAGER ENSEMBLE
DES PROJETS CONCRETS,
UTILES À LA POPULATION
ET QUI DONNENT À VOIR
LA FORCE DE L'ESTUAIRE.**

ÉDOUARD PHILIPPE
PRÉSIDENT

AGIR COLLECTIF

Le Pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale, un collectif des territoires et des acteurs au service des projets d'intérêt métropolitain.

Son action se porte sur quatre champs : l'attractivité et le tourisme, le développement économique, les mobilités, le développement durable et la santé.



UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

Agir à la bonne échelle

- Mettre en cohérence l'action des intercommunalités et agir ensemble à l'échelle estuarienne.
- Coopérer sur les grands axes de développement : Vallée de la Seine, métropoles Normandes.

Partager les bonnes pratiques

- Fédérer et animer les réseaux d'acteurs du développement territorial.
- « Estuariser » les initiatives performantes.



UN OUTIL D'INFLUENCE ET D'EXPÉRIMENTATION

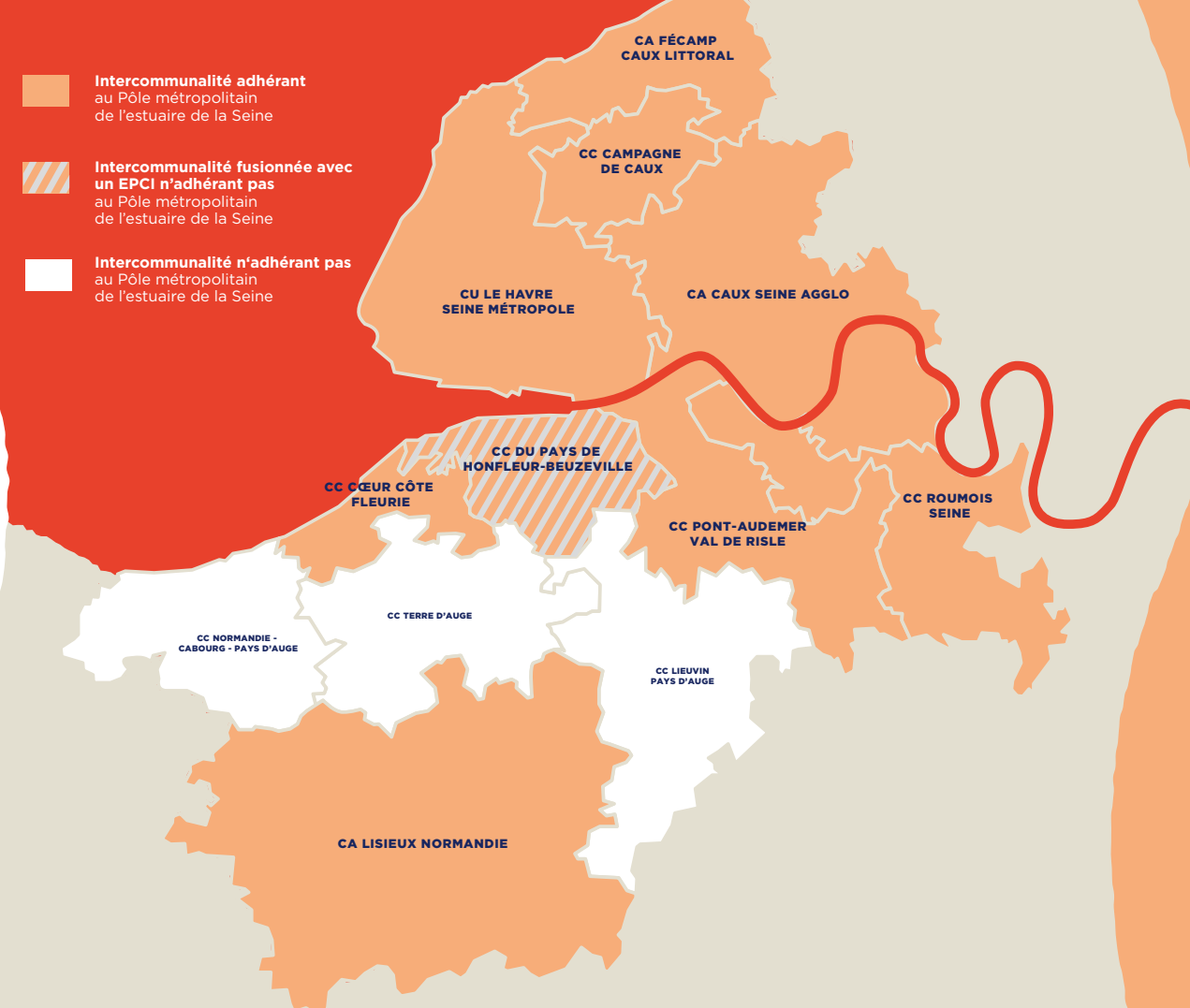
Se faire entendre

- Peser collectivement sur les sujets stratégiques majeurs qui impactent les territoires de l'estuaire.
- Défendre des intérêts métropolitains communs.

Faire connaître

- Promouvoir une image positive et dynamique de l'estuaire de la Seine.
- Faire connaître et faire rayonner l'estuaire au bénéfice de chaque territoire qui le compose.

-  Intercommunalité adhérant au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
-  Intercommunalité fusionnée avec un EPCI n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
-  Intercommunalité n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine



L'ESTUAIRE EN CHIFFRES

Près de
600 000
habitants

Un espace économique de plus de
220 000
emplois

307
communes

Près de
300 000
hectares

Près de
17%
de l'emploi normand

PÔLE PLUS

**Un outil agile et réactif,
une alliance de territoires
pour donner corps à l'estuaire.**

- Une structure légère et souple orientée vers l'action.
- Un instrument de coopération inter-territoriale utile pour mettre en œuvre des projets partagés, au-delà des frontières administratives traditionnelles.
- Un levier d'actions sur de nouvelles échelles géographiques.
- Un catalyseur d'énergie et d'initiatives collectives.



4 PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES



PÔLE D'ATTRACTIONS

**L'ATTRACTIVITÉ
LE TOURISME**

**Valoriser et promouvoir
les atouts de l'estuaire de
la Seine, conforter l'offre
touristique et renforcer
l'attractivité du territoire.**

Co-Présidents

Philippe AUGIER
Président de la Communauté de
communes Cœur Côte Fleurie

Laurent VASSET
Président de la Communauté
d'agglomération Fécamp Caux Littoral



PÔLE DE CROISSANCES

**LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

**Favoriser un
développement
économique équilibré
et durable de l'estuaire
de la Seine.**

Co-Présidents

Virginie LUTROT
Présidente de la Communauté
d'agglomération Caux Seine agglo

François AUBEY
Président de la Communauté
d'agglomération Lisieux Normandie



PÔLE DE SOLIDARITÉS

**LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA SANTÉ**

**Préserver et valoriser les
richesses environnementales
de l'estuaire de la Seine.**

Co-Présidents

Jérôme DUBOST
4^e VP de la Communauté urbaine Le Havre
Seine Métropole en charge de la santé

À nommer



PÔLE D'ÉCHANGES

LES MOBILITÉS

**Améliorer les mobilités
entre les territoires
de l'estuaire de la
Seine, expérimenter de
nouvelles mobilités.**

Co-Présidents

Jean-Baptiste GASTINNE
1^{er} VP de la Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole en
charge du développement
économique et du tourisme

À nommer

En 2026, le Pôle métropolitain - créé en décembre 2016 après une phase de préfiguration amorcée dès la fin des années 1990 - célèbre ses 10 ans.

Retour sur une décennie d'actions, de projets et d'événements...

LE PÔLE A 10 ANS!

2017 ET AVANT

- 1^{re} édition « Les Traversées de l'estuaire »
- Création du Gérontopôle sous l'impulsion du Pôle métropolitain
- Création d'une plateforme Open Data
- Action d'attractivité « Tournage de films »
- Marché des producteurs
- Étude « Modes de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire estuarien »

2018

- 1^{er} séminaire sur le thème des mobilités
- Elaboration de la stratégie tourisme
- 1^{re} carte touristique
- 1^{re} « Nuits du Tourisme de l'estuaire » qui deviendront « Les Nuits de l'estuaire »
- 1^{re} représentation « Les Voix de l'estuaire »
- Étude sur le foncier économique

2020

- 1^{re} édition « La Réserve en Seine »
- 1^{re} édition de la carte « Prenez l'air dans l'estuaire »
- 1^{er} livret « Les Incontournables »
- 1^{er} « Rendez-vous des personnels d'accueil des offices de tourisme »
- Création de l'« Observatoire des déchets »

2019

- Éditeur des scénaristes et édition d'un carnet d'inspiration « Estuaire de la Seine, Terre de cinéma »
- Élaboration du « Schéma d'orientation stratégique pour le traitement des déchets »
- Partage des stratégies alimentaires des territoires
- 1^{re} étude sur le thème du covoiturage
- 1^{re} édition de la carte « Découvrez l'estuaire de la Seine »
- Lancement de la newsletter « Flash Pôle »

2021

- Étude sur les tiers lieux
- Production du « Schéma cyclable de l'estuaire »
- Étude « Estuaire, destination électrique »
- Étude « Dessertes des sites touristiques en transport en commun »
- Séminaire « Tendances et innovations touristiques »
- Lancement d'une série de 7 webinaires « Stratégies alimentaires et agricoles »

2022

- 1^{er} groupement de consultation pour la reprise des papiers
- 1^{re} « Rencontre des Tiers Lieux »
- Parution du guide de randonnée « 30 balades dans l'estuaire de la Seine »
- 1^{re} édition de « Gambade ! », la balade gourmande et le carnet d'expériences gourmandes
- 1^{er} événement cyclable « À Bicyclette ! »
- Étude « Haltes en Seine ! »

2024

- 1^{re} « Visite Inspirante » sur le thème des transitions
- Étude sur « Les mobilités professionnelles et enjeux du bassin de mobilité de l'estuaire »
- 1^{er} programme de formation « Sterne »
- Parution de la Carte interactive des exutoires et de valorisation des déchets

2023

- Intégration de Pont-Audemer Val de Risle, 9^{ème} EPCI membre du Pôle métropolitain
- 1^{re} « Rencontre des Mobilités dans l'estuaire »
- 1^{re} édition de l'événement cyclable « Mad Jacques Estuaire »
- 1^{er} atelier « Nature et Biodiversité »
- Parution du « Guide curieux de l'estuaire de la Seine »

2025

- 1^{re} « Rencontre des estuaires de la Loire et de la Seine » à Nantes et Saint-Nazaire
- 1^{re} édition de l'événement « Les Nuits des Forêts »
- Inauguration de la 1^{re} « Halte en Seine »
- Lancement de l'étude « Définition d'actions stratégiques en matière de gestion des déchets »
- Nouvelle carte touristique « Découvrez l'estuaire de la Seine », en français/anglais

2026

- 1^{er} événement « Live Magazine de l'estuaire de la Seine »
- 1^{re} édition de l'événement cyclo-touristique « La Cyclade »
- Lancement de l'étude « Adaptation aux risques d'inondation »
- Lancement de l'étude mobilité « Réaffectation des voies rurales au profit des modes actifs de déplacement »

1^{er} LIVE MAGAZINE de l'estuaire de la Seine



En 2026, pour ses 10 ans d'existence, le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine propose aux élus, agents et habitants de l'estuaire et d'ailleurs, de prendre part à une soirée particulière, le « Live Magazine de l'estuaire de la Seine », durant laquelle journalistes, écrivains, photographes... racontent, à travers des récits, l'estuaire de la Seine de manière décalée, étonnante et intense.

*Jeudi 29 octobre 2026, à 19h30

**Jeudi 18 mars 2027, en soirée

Les récits enquêtés, qui donnent corps au territoire, sont accompagnés de musique, d'émerveillement, de rires et d'émotions. Des récits qui se racontent non pas à travers les lignes d'un magazine, mais sur scène, de part et d'autre de l'estuaire, dans un lieu culturel, Les Franciscaines* à Deauville, et le théâtre Le Normandy** au Havre. Page après page, rubrique après rubrique, les spectateurs découvrent des récits intimes, fondamentaux pour ceux qui les racontent, inoubliables pour ceux qui les écoutent.

Live Magazine est un concept de journal vivant, créé par une bande d'amis journalistes, un soir d'été, dont les récits et les intervenants diffèrent à chaque représentation. Live Magazine joue à guichet fermé partout où ils se produisent : Paris, Bruxelles, Genève, Milan, Londres, Beyrouth, Istanbul, Casablanca, Nairobi, Lagos, Kyiv...

« Ce n'est ni du théâtre, ni du stand-up, mais la fragilité de la chose fait que l'on reste suspendu aux lèvres de ces conteurs d'un soir. Et ça tient parfaitement en équilibre. »
Télérama

« Dans un journal vivant on s'entend respirer »
Le Monde

« Au lieu de tourner les pages d'un journal, on assiste à un spectacle »
Canal +

« Excentrique, passionné, courageux et étonnement intime »
Monocle

« Un rare moment d'humanité partagée »
De Standaard

NOUVEAUX CONSEIL ET BUREAU DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le 5 juin 2026 s'est tenue la séance d'installation du Conseil du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Les 66 élus titulaires, désignés par les neuf intercommunalités membres du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine suite aux élections municipales, ont élu le président et les membres du Bureau :



- **Edouard Philippe** est élu Président,
- **Philippe Augier, Virginie Lutrot, François Aubey, Laurent Vasset, Sylvain Bonenfant, Alexis Darmois, Michel Daigremont, Claire Gueroult et Jean-Baptiste Gastinne** sont élus vice-Présidents,
- **Patrick Cibois, Christophe Robert, Clotilde Eudier, Pascal Lecourt, Pascal Leprettre, Jérôme Dubost et Olivier Roche** sont élus membres du Bureau.

PÔLE DE CROISSANCES

**Favoriser un développement
économique équilibré et durable
de l'estuaire de la Seine**

« Partager les bonnes
pratiques pour faire face
aux enjeux communs »

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ECHELLE DE L'ESTUAIRE

OBJECTIF/AMBITION

Animer la stratégie de gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire. Issu du schéma d'orientations stratégiques élaboré en 2019, le plan d'actions poursuit son déploiement sur différents axes prioritaires.

ACTION 1 Les actions collectives s'amplifient

Le Pôle métropolitain a initié, en 2021, une démarche de groupement de consultation commun avec cinq intercommunalités membres du Pôle, pour la reprise du papier issu de la collecte sélective. Les résultats très positifs de cette expérimentation, ont convaincu les cinq intercommunalités de reproduire cette démarche en l'élargissant à l'ensemble des « matières recyclables issues du centre de tri » en janvier 2024. Trois intercommunalités non membres du Pôle métropolitain, mais partageant le même centre de tri, ont aussi rejoint la démarche, celle-ci apparaissant exemplaire dans sa méthode et favorable économiquement à chacun des territoires.

Une évaluation des prix de reprise (recettes) est réalisée chaque semestre pour chacun des EPCI du groupement et pour chaque flux de matière. Les résultats de cette initiative innovante montrent un impact économique très positif en termes de recettes. Il est donc prévu de poursuivre l'action aux prochains contrats pour la période 2027-2029, de l'élargir à de nouveaux territoires et d'intégrer au groupement Précoval - syndicat de prévention, de collecte et de valorisation des déchets de l'ouest de l'Eure - qui exerce la compétence traitement des déchets de cinq intercommunalités dont trois sont membres du Pôle métropolitain.

Identifier des actions stratégiques en matière de gestion des déchets

À l'instar du groupement de consultation pour la reprise des matières recyclables, le Pôle métropolitain et les intercommunalités membres ont souhaité poursuivre la mise en place d'actions collectives de mutualisation des démarches liées à la gestion, au traitement et à la valorisation des déchets. Pour ce faire, disposer de données à l'échelle de l'estuaire est indispensable. Il a donc été choisi de confier une mission d'étude à l'association **Biomasse Normandie** qui anime un Observatoire des déchets,

de la ressource et de l'économie circulaire à l'échelle de la Région.

Le travail effectué en collaboration avec les référents rudologues des territoires a permis la production, en juillet 2026, d'un rapport d'étude et de :

- Disposer d'une **analyse consolidée des données de gestion de déchets** à l'échelle du Pôle, incluant l'identification des **traits saillants** (flux des déchets, filières, sites de traitement et de valorisation utilisés...),

- Identifier des **actions stratégiques à développer** à l'échelle de l'estuaire, sur la base des éléments d'analyse,
- **Synthétiser les éléments d'analyse** afin de faciliter le positionnement des élus sur des **actions stratégiques**.

Il s'agit, sur la base de ces éléments et des orientations qui seront choisies, de sélectionner les actions prioritaires et de les mettre en œuvre via des projets collaboratifs dans l'estuaire de la Seine.



Partager les enjeux liés aux risques d'inondation NOUVELLE ACTION

À l'interface entre des dynamiques fluviales, maritimes et continentales, le territoire de l'estuaire de la Seine est exposé à des risques d'inondation multiples : par submersion marine, ruissellement, débordement de cours d'eau ou encore remontée de nappe. La capacité à prévoir ces risques et à imaginer des solutions d'adaptation est essentielle pour développer durablement le territoire. **Ces solutions peuvent contribuer à renforcer la résilience et l'attractivité de l'estuaire**, tout en créant de nouvelles valeurs territoriales en matière de qualité urbaine, de biodiversité, d'économie, de santé ou d'image.

Dès lors, l'identification des enjeux liés aux risques d'inondation et leur appropriation collective constituent un facteur crucial **pour accompagner cette adaptation et transformer la contrainte en levier de renouvellement et de développement**. Ceci suppose de construire un cadre partagé de réflexions et d'actions, favorisant les approches transversales entre politiques d'aménagement, de développement économique, de transition écologique et de prévention des risques.

Le Pôle métropolitain a ainsi lancé une étude, confiée à l'AURH, avec l'objectif de disposer en 2027 de :

- une analyse territoriale des risques d'inondation dans l'estuaire de la Seine,
- un état des lieux des dispositifs réglementaires et des démarches engagées par les territoires de l'estuaire,
- une cartographie du réseau d'acteurs,
- une exploration des stratégies possibles d'adaptation.

LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSITIONS

OBJECTIF/AMBITION

Explorer et partager les démarches de transition des territoires de l'estuaire

Les « Visites Inspirantes »

Le Pôle métropolitain organise, depuis 2024, un programme d'actions nommé : « **Visites Inspirantes** ». L'objectif est de proposer aux élus et aux agents des intercommunalités membres du Pôle, et de leurs communes, de découvrir, s'informer et pouvoir s'inspirer

de projets et actions développés sur le territoire estuarien en faveur des transitions, quelle que soit leur nature : écologique, énergétique, alimentaire ou encore agricole...

Plusieurs projets ont donné lieu à des visites, elles se rapportent aux

thématiques de l'économie circulaire, des déchets, de l'énergie... telles que « **Soli'Seine : Espace d'Entreprises Solidaires et Ecologiques** » de Caux Seine agglo, le site de méthanisation du Mont aux Roux ou encore, en 2025, le « **Hangar Zéro** », tiers-lieu havrais dédié à la transition écologique et citoyenne, et en projet l'« **Espace-test agricole** », de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, structure qui accompagne la création, la reprise ou la diversification d'exploitations agricoles.

De nouvelle « Visites Inspirantes » seront organisées durant l'année 2027 dans l'estuaire de la Seine.



PÔLE D'ATTRACTIONS

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire

« Développer et mettre en œuvre la stratégie touristique de l'estuaire de la Seine »

ACTION 1

Découvrir l'estuaire en bateau

LES TRAVERSÉES,
une journée originale,
le dépaysement d'une
balade en bateau

Devenues un rendez-vous estival entre Le Havre et Deauville/ Trouville-sur-Mer, Les Traversées de l'estuaire offrent le dépaysement d'un voyage en mer, la découverte de l'estuaire de la Seine et de sa côte, et proposent aux passagers - habitants et touristes - de passer une journée sur l'autre rive la Seine.

Afin de guider les visiteurs, et d'éveiller leur curiosité, **les plans du Havre, de Trouville et de Deauville**, recensant les incontournables « à voir, à faire » leur sont proposés. Et grâce aux « **Packs Culturels Traversées** », mis en place en partenariat avec les offices de tourisme, les passagers accèdent à des lieux culturels emblématiques du territoire à des tarifs préférentiels : Les Franciscaines à Deauville, le Musée Villa Montebello à Trouville-sur-Mer et le MuMa - Musée d'art moderne André Malraux - au Havre.

Huit dates sont ainsi proposées en juillet et août 2026 pour agrémenter l'été d'une promenade originale, un pique-nique maritime ou encore d'une grande exposition...



LA RÉSERVE EN SEINE ,
une balade en bateau de trois
heures au cœur de la réserve
naturelle de l'estuaire

Elle permet aux passagers de découvrir le patrimoine construit de l'estuaire et le patrimoine naturel de sa réserve : faune, flore, roselières, mares, bancs herbeux, mais aussi le pont de Normandie ou encore Port 2000 qui sont autant d'éléments des paysages qui émaillent la balade.

Depuis le port de plaisance du Havre, la visite est commentée par un guide de la Maison de l'estuaire, partenaire, avec l'armateur Vedettes Baie de Seine et les offices de tourisme, de cette croisière découverte estuarienne.

D'avril à septembre 2026, **huit sorties** sont organisées depuis le port de plaisance du **Havre**, et **cinq sorties** sont aussi proposées depuis le port de plaisance de **Trouville-sur-Mer / Deauville**, du mois de juin au mois d'août 2026.

Gambade ! : découvrir l'estuaire de la Seine et son patrimoine gourmand



Gambade ! est à la fois un carnet et un événement estival, tous deux autour de la gourmandise. Ils donnent à voir la richesse et la diversité gastronomique de l'estuaire de la Seine.

Le carnet *Gambade !* à déguster sans modération ...

Dans le carnet ***Gambade !*** gastronomie, productions locales et expériences singulières sont à l'honneur. Avec ce carnet tout entier dédié aux expériences gourmandes, habitants et touristes partent à la découverte de l'estuaire de la Seine en se concentrant sur sa gastronomie, ses terroirs généreux mais aussi son patrimoine culturel.

Le carnet de découvertes gourmandes ***Gambade !*** réunit plus d'une centaine de fêtes, marchés pittoresques, pique-niques savoureux, cueillettes délicieuses... des idées soigneusement sélectionnées par les dix offices de tourisme de l'estuaire de la Seine.

Dans cette édition 2026/2027, **une nouvelle rubrique « Balades Gourmandises et Patrimoine »**, conçue avec les offices de tourisme, vient compléter les expériences à vivre et à déguster. Six itinéraires invitent les lecteurs à s'aventurer, à pied ou à vélo, en terres estuariennes pour découvrir les saveurs du terroir en ponctuant leur balade de la

visite d'une cidrerie, d'un rucher ou encore d'une fromagerie.

Le carnet est proposé gratuitement par le Pôle métropolitain en partenariat avec les offices de tourisme de l'estuaire de la Seine. Il est aussi téléchargeable sur le site internet du Pôle métropolitain.

...L'évènement ***Gambade !*** le grand rendez-vous estival

L'objectif de cette balade pédestre d'une journée, ponctuée de six étapes gourmandes, est de faire découvrir l'estuaire de la Seine et sa gastronomie aux habitants et aux touristes.

La première édition, en 2022, avait rassemblé 900 participants sur le territoire de Caux Seine Agglo. En 2026, pour la 5^e édition, 2500 gambadeurs ont parcouru les sentiers, et dégusté les produits locaux travaillés par des chefs reconnus au cœur du Pays d'Auge, sur le territoire de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

Gambade ! est aussi une grande guinguette festive, ouverte à tous, qui clôturera la journée, et le soutien - avec remise d'un don - à des associations locales qui œuvrent pour le patrimoine ou la gastronomie.

En cinq éditions, l'évènement, co-organisé avec l'association LM&CO Evénements et l'agence de communication DBCOM, est devenu un véritable rendez-vous estival qui donne corps au territoire : les participants, plus nombreux chaque année, découvrent ainsi toute la richesse environnementale, patrimoniale et gastronomique de l'estuaire de la Seine.



ACTION 3

La carte touristique : « Découvrez l'estuaire de la Seine »

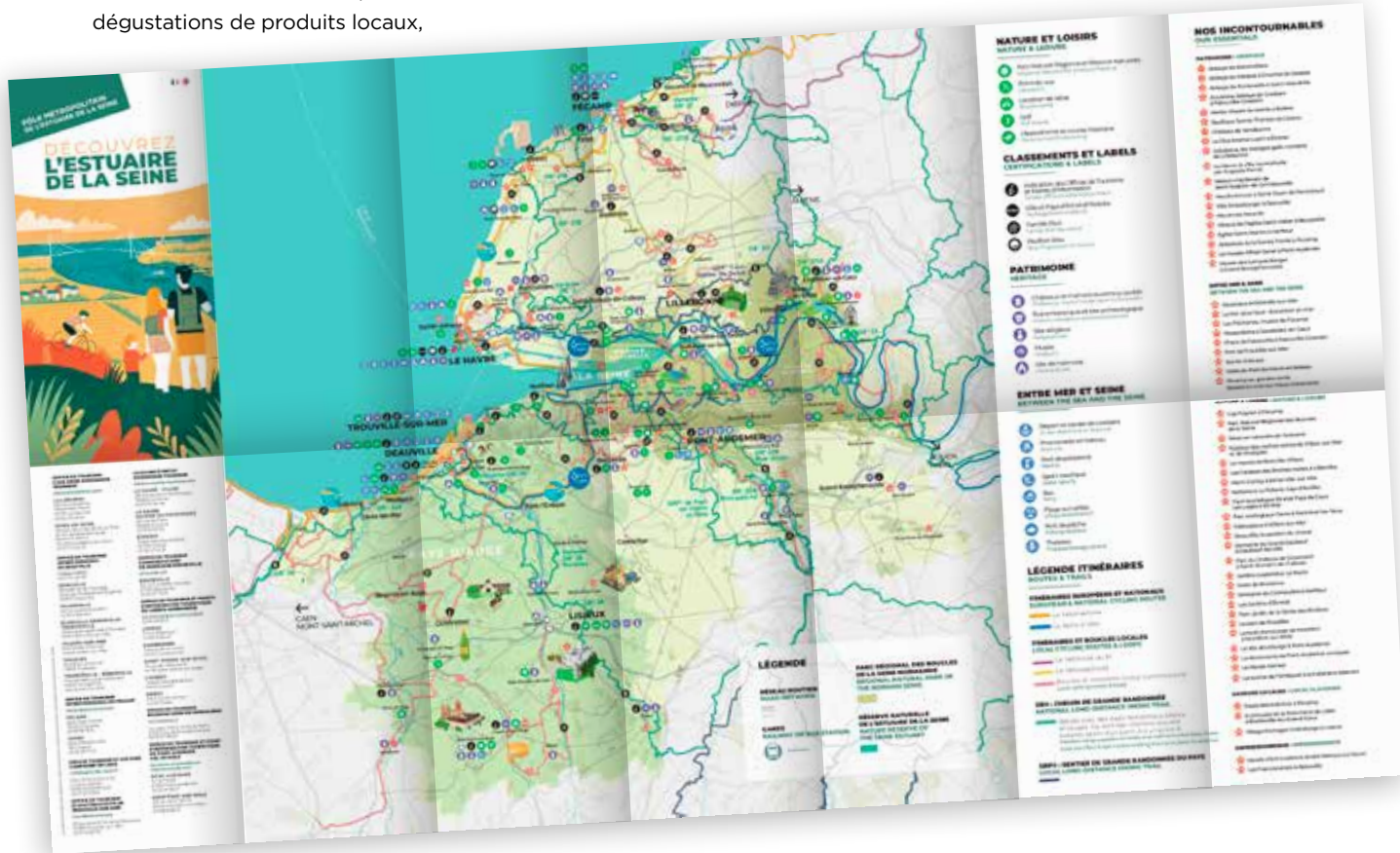
Remise à jour en 2026, la carte « Découvrez l'estuaire de la Seine » réunit une soixantaine de lieux incontournables du territoire et propose aux habitants et aux touristes de découvrir une sélection de sites patrimoniaux, naturels et gastronomiques dans l'estuaire de la Seine. La carte révèle la diversité et la richesse du territoire de l'estuaire : abbayes, moulins, phares, châteaux..., mais aussi forêts, étangs, marais, falaises... Elle recense aussi des activités de loisirs de toute nature : balades en bateau, fêtes et dégustations de produits locaux,

musées thématiques... Quelle que soit l'envie, il y a un lieu à découvrir.

La carte offre également de parcourir l'estuaire de la seine à pied et à vélo grâce aux parcours qui y sont recensés. Près d'une vingtaine de boucles locales et d'itinéraires européens et nationaux destinés aux cyclistes, et neuf chemins et sentiers de Grande Randonnée pour les marcheurs, permettent de (re)découvrir l'estuaire et ses sites naturels et construits grâce à de grandes balades.

Afin de permettre aux visiteurs étrangers de découvrir ce grand territoire, les textes sont rédigés en français et en anglais.

La carte « Découvrez l'estuaire de la Seine » a été coconstruite avec les dix offices de tourisme des territoires membres du Pôle métropolitain. Elle est disponible gratuitement à l'accueil de chacun d'eux et téléchargeable sur le site internet du Pôle métropolitain.



ACTION 4

Le Rendez-vous des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire de la Seine

Depuis 2020, le Pôle métropolitain organise chaque année, le **Rendez-vous des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire de la Seine**. Cet événement, dont chaque édition se déroule sur un territoire différent, permet de consolider le réseau des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire, de mieux connaître les atouts de l'ensemble des neuf territoires membres du Pôle métropolitain et de les valoriser auprès des touristes et des habitants.

Cette 7^e édition s'est tenue sur le territoire de Fécamp Caux Littoral Agglo, au musée Les Pêcheries à Fécamp. À cette occasion, les offices de tourisme de l'estuaire ont pu partager leurs succès et projets touristiques, et découvrir les sites proposés par l'équipe de l'office de tourisme du territoire d'accueil.

Ils se sont également vu remettre le document **Les Incontournables** qui présente plus de 80 sites touristiques incontournables de l'estuaire de la Seine.



©PMES

PÔLE DE SOLIDARITÉS

Préserver et valoriser
les richesses environnementales
de l'estuaire de la Seine
et promouvoir le cadre de vie

L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF/AMBITION

Agir collectivement en faveur de la biodiversité

ACTION 1

Participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité dans l'estuaire

Depuis 2023, le Pôle métropolitain propose aux élus et agents du territoire estuarien de participer à des **ateliers « Nature et Biodiversité »** adaptés aux besoins des territoires afin d'initier et de pérenniser leurs projets en faveur de la biodiversité.

La thématique explore des sujets diversifiés tels que « La préservation et la restauration des mares », l'« Intégration des trames verte, bleue et noire dans les PLUis » ou encore, en 2025/2026, la « Renaturation des villes et des villages » et la « Visite de la Réserve naturelle de l'estuaire ».

Ces ateliers sont dispensés par les acteurs locaux de la protection et de la valorisation de la biodiversité tels que **l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), l'Office National des Forêts (ONF)**. Ils incluent une partie « théorique » et une partie « pratique », avec des visites concrètes sur le terrain, et permettent des échanges et retours d'expérience entre participants de l'ensemble des intercommunalités du Pôle métropolitain.



L'évènement « Les Nuits des forêts »

En 2026, le Pôle métropolitain a organisé la **2^e édition des « Nuits des forêts dans l'estuaire de la Seine »**. L'objectif de cet évènement est de sensibiliser aux enjeux des forêts, à la faune et à la flore qui les composent, pour mieux les protéger, en proposant aux visiteurs, de tous âges, de vivre des expériences immersives en forêt grâce à une programmation riche et originale : spectacles musicaux, promenades théâtrales, ateliers pédagogiques, balades thématiques.... L'évènement propose aux participants, durant deux jours et deux soirées, des animations sensibles et festives pour mieux connaître et comprendre la forêt, mais aussi partir à la rencontre des acteurs qui l'entretiennent, la protègent et l'habitent.

Cette 2^e édition, qui s'est déroulée dans la forêt de Notre-Dame-de-Bliquetuit, est le fruit d'une collaboration entre **le Pôle métropolitain, l'association Nuits des Forêts, la communauté d'agglomération Caux Seine agglo et la commune de Notre-Dame-de-Bliquetuit**.

Comme pour tous les événements organisés par le Pôle métropolitain, chaque édition se déroule sur un territoire différent, parmi les neuf intercommunalités membres du Pôle métropolitain.



Photos: PMES

LA SANTÉ ET LE BIEN VIEILLIR

OBJECTIF/AMBITION

Déployer des actions collectives de prévention et d'accompagnement

ACTION 1

Accompagner le GÉrontopôle Seine Estuaire Normandie

À l'origine de la création du GÉrontopôle Seine Estuaire Normandie, le Pôle métropolitain poursuit son accompagnement et contribue aux côtés des partenaires de la structure à la co-construction d'une politique territoriale du « bien vieillir » par des actions dans les domaines de la santé, du développement économique via la silver économie et de l'habitat. Le GÉrontopôle constitue un espace d'échange et de réseau d'acteurs permettant le partage de bonnes pratiques et la concentration de connaissances. Son plan d'actions privilégie la prévention, la formation, la recherche et la prospective.

ACTION 2

Agir en faveur de la santé mentale des jeunes

En 2024-2025, un travail de diagnostic, d'études et de partage de stratégies, ont permis au Pôle métropolitain, en collaboration avec les élus et les référents Santé, d'identifier une thématique primordiale et commune à l'ensemble des neuf intercommunalités de l'estuaire de la Seine : **la santé mentale des jeunes**. Il a alors été choisi de concentrer les travaux et actions sur les déterminants du bien-être psychologique des adolescents.

Les intercommunalités ont émis le souhait de disposer d'un outil concret et partagé par tous, en complément des actions et événements déjà existants dans les territoires, sous forme d'un « **Serious Game** ». L'objectif de l'outil est de

sensibiliser les jeunes aux activités et comportements bénéfiques à leur santé mentale (interactions sociales, activité physique, loisirs, sommeil, alimentation...).

En 2025, une consultation pour la création de l'outil a été lancée par le Pôle métropolitain, financeur et coordonnateur du projet. En 2026, le travail de co-construction avec le concepteur Coopéria, les référents santé, l'ARS et le pédopsychiatre Alain Fuseau, a permis la création d'un serious game, ludique et immersif, au profit du bien-être mental des adolescents. A destination des neuf intercommunalités, il est produit en plusieurs exemplaires, et est aussi décliné sous une version plus légère et simple d'usage.

L'outil sera déployé dans les territoires lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en octobre 2026, puis utilisé dans les différentes structures d'accueil d'adolescents et notamment dans les collèges.



PÔLE D'ÉCHANGES

Les mobilités dans l'estuaire de la Seine

« Améliorer les mobilités quotidiennes, développer les interconnexions entre les territoires de l'estuaire, expérimenter de nouvelles mobilités »

L'ESTUAIRE, TERRITOIRE CYCLABLE

OBJECTIF/AMBITION

Créer un « écosystème vélo » dans l'estuaire de la Seine

ACTION 1

L'estuaire de la Seine, destination cyclable avec *La Cyclade*

Avec *La Cyclade*, **nouvel événement vélo festif** dans l'estuaire de la Seine, le Pôle métropolitain poursuit ses actions en faveur du développement et de la valorisation des mobilités douces, associées à la découverte du territoire. *La Cyclade* s'adresse ainsi à tous les habitants, des passionnés de vélo aux familles, en proposant trois

parcours - «découverte», «plaisir» et «challenge» - de longueurs différentes.

L'évènement promeut aussi le territoire de l'estuaire de la Seine en permettant aux participants d'accéder à des étapes originales, lors desquelles dégustations de produits locaux et animations sont proposées.

NOUVELLE ACTION

Les participants découvrent ainsi à vélo le patrimoine culturel, naturel, architectural, gourmand... et le caractère cyclable du territoire.

La Cyclade se prolonge toute la journée avec une grande fête gourmande, musicale et animée (producteurs, associations, jeux...).

Cette première édition, qui a lieu le dernier week-end de l'été 2026, au départ du Havre, traverse trois territoires : la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la communauté d'agglomération Caux Seine agglo et la communauté de communes de Campagne de Caux. Comme pour toutes les actions organisées par le Pôle métropolitain, l'objectif est de renouveler l'évènement sur l'ensemble des 9 intercommunalités membres.



Les haltes vélos : renforcer les services liés à la pratique cyclable dans l'estuaire

Après l'élaboration du schéma cyclable de l'estuaire proposant cinq itinéraires d'intérêt métropolitain, et l'étude « Haltes en Seine ! » - qui construit un maillage de 24 haltes vélos et identifie quatre typologies de haltes vélos selon leur localisation - le Pôle métropolitain a poursuivi son action avec le lancement d'une consultation pour la conception de haltes vélos estuariennes sur 8 sites pilotes.

Un modèle commun à l'ensemble des sites a été conçu afin d'assurer la cohérence de cette démarche structurante à l'échelle de l'estuaire, puis décliné en fonction des contextes et des besoins formulés

par les territoires. Un guide de conception incluant les éléments nécessaires à l'implantation et à la construction de chacune des haltes vélos : perspectives, plans, chiffrages... a été produit.

En 2024 - 2025, le Pôle métropolitain accompagne les intercommunalités dans la mise en place concrète des projets, coordonne les échanges entre les intercommunalités et dans leurs démarches auprès des entreprises de construction, ainsi qu'auprès des acteurs tiers.

La première halte vélo estuarienne, située à Beuzeville, a été livrée au cours l'été 2025, et inaugurée

au mois d'août. Celle-ci propose de nombreux services spécifiques pensés pour répondre aux besoins des cyclistes (accroches vélos, station de gonflage, recharges batteries...) mais aussi utiles pour les promeneurs et randonneurs tels qu'un abri, une table et des bancs, des casiers sécurisés...

Il est prévu que deux nouvelles haltes vélos soient inaugurées prochainement. L'une sur le territoire de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie, à Saint Arnoult, et la seconde, sur le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à Harfleur.



Développer les continuités cyclables et piétonnes via une nouvelle approche des aménagements

NOUVELLE ACTION

Le Pôle métropolitain poursuit ses actions en faveur du développement des mobilités durables, et s'engage dans une démarche de réflexion sur **la réaffectation des voies communales secondaires et des chemins ruraux** au profit des modes actifs de déplacement que constituent le vélo et la marche.

Cette nouvelle approche d'aménagement de voies cyclables et piétonnes consiste à optimiser l'existant en limitant le trafic motorisé de transit sur les axes à faible trafic. Elle permet de développer et de renforcer les réseaux et les continuités intra et extra territoriales avec un faible coût financier (signalétique versus construction de nouvelles infrastructures) et environnemental, de sécuriser les déplacements, et permet aux riverains et aux véhicules nécessaires à la vie locale (tracteurs, livraisons) de continuer à utiliser les voies.

Le Pôle métropolitain a confié une mission à l'AURH pour **réaliser un diagnostic de faisabilité intégrant les éléments suivants :**

- identification des itinéraires cyclables existants ou à créer à l'échelle des intercommunalités et du territoire de l'estuaire de la Seine,
- inventaire et recollement des schémas vélos des intercommunalités,
- production d'une cartographie du réseau viaire du territoire de l'estuaire en identifiant plus particulièrement les petites routes départementales, les voies communales et les chemins ruraux non revêtus.

L'étude permettra de lancer une réflexion collective à l'échelle des intercommunalités de l'estuaire de la Seine, d'identifier les tronçons d'aménagement les plus pertinents et permettra une expérimentation de mise en application sur les territoires volontaires.



LE FONCTIONNEMENT

Le déploiement des projets

Au sein du Pôle métropolitain, une équipe de trois personnes développe les actions et assure le fonctionnement de la structure.

Les projets sont animés dans le cadre de groupes de travail sur les axes stratégiques suivants :

mobilités, développement durable et santé, tourisme et attractivité, développement économique. Les groupes de travail associent élus et techniciens issus de l'ensemble des intercommunalités adhérentes.

Selon les sujets, le Pôle contribue à mettre en cohérence les politiques publiques ou à mettre en place des actions de visibilité dans l'estuaire de la Seine.



Un lien étroit avec les intercommunalités membres du Pôle

Les Directeurs généraux des services de toutes les intercommunalités membres sont associés à la conception et au suivi des projets.

Par ailleurs, une présentation du Pôle métropolitain et de ses actions est proposée aux intercommunalités dans le cadre de leurs conférences des Maires.

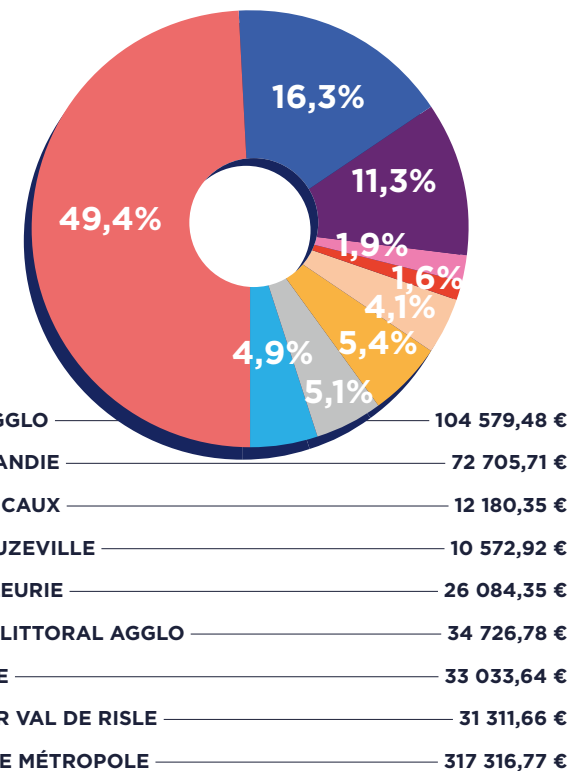
Les instances du Pôle : le Bureau et le Conseil.

Chaque trimestre, les élus du Bureau et du Conseil du Pôle métropolitain se réunissent. Ces instances régissent le fonctionnement administratif du Pôle métropolitain et se mobilisent pour orienter, prioriser et donner corps à l'action du Pôle au service de l'estuaire.

FINANCES ET BUDGET

Ressources

Le budget du Pôle métropolitain est constitué par les cotisations des intercommunalités membres et s'élève à 642 511,66 €. Conformément aux statuts, celles-ci sont calculées pour deux tiers au prorata de la population et pour un tiers au prorata du potentiel fiscal de chaque membre. Elles se répartissent comme suit :



Répartition des cotisations par EPCI

Dépenses

Plus des deux tiers des dépenses générales sont consacrés à la mise en œuvre des actions du Pôle métropolitain.



estuairedelaseine.fr

[@estuairedelaseine](https://www.instagram.com/estuairedelaseine)

contact@estuairedelaseine.fr

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

